ERASME



RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2020

RAPPORT MORAL

2020

INTRODUCTION

Nous aurons d'abord en mémoire les nombreuses personnes touchées par la maladie, proches ou moins proches.

Mais il est un fait important qui aura été souligné : les questions d'inégalité sociale devant la santé ont été largement mises en évidence. Tout autant que l'inégalité devant les changements climatiques, la fracture numérique constitue un nouveau paradigme pour l'association.

Comme pour toute entreprise, il a fallu que nos équipes s'adaptent, intégrant des notions compliquées dans la pratique, comme le présentiel et le distanciel (!)… avec leurs conséquences en termes pédagogiques, souvent peu compatibles avec nos conceptions de formation active. L'adaptation nécessaire de la pédagogie se poursuivra hélas en 2021, mais gageons que des éléments intéressants seront à retirer de ces expérimentations forcées.

Beaucoup d'associations ont pâti dans leur fonctionnement militant durant cette période, mais ce n'est pas notre cas. Ainsi notre collectivité a montré ses ressources et sa capacité à s'adapter.

Jean-François Vié

Président



1. Lancement de la révision du projet associatif

Le lancement de la démarche de révision du projet associatif a été engagé le 12 février 2020 en Conseil d'administration. Nous avons posé les enjeux : dès sa création, ERASME déclare vouloir œuvrer pour l'émancipation des travailleurs sociaux, pour soutenir leur capacité d'action et de transmission de cette émancipation aux personnes qu'ils accompagnent. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Début 2020, nous avons posé l'organisation et la méthode de travail pour la révision de notre projet : nous avons souhaité une réflexion ouverte à toutes les parties prenantes : membres de l'association, direction, formateurs, partenaires, financeurs, étudiants…

Nous étions bien organisés et motivés mais… un mois plus tard, le premier confinement cassait notre élan ! Distances de sécurité, interdiction de réunion, port du masque… Nous avons appris à vivre autrement. La dynamique, insufflée par notre Président et portée par Andrès Atenza et Robert Bergougnan (désormais retraité), a véritablement pris corps début 2021.

Les 4 premières demi-journées de travail ont eu lieu au 1er semestre 2021, un résumé des échanges, questions et propositions qui ont émergés est prévu à l'AG du 15 juin 2021.

2. Partenariats stratégiques 2020

FAIRE-ESS- ERASME

Le rapport moral présenté à l'AG de l'an dernier faisait état d'une activité soutenue de ce partenariat, marqué notamment par la réalisation en décembre 2019 d'un séminaire commun visant à en approfondir les dimensions stratégiques et organisationnelles. Ce séminaire avait débouché sur trois démarches :

- La constitution d'un **GROUPE réunissant FAIRE et ERASME**, piloté par un **DIRECTOIRE** réunissant des représentants des deux partenaires pour assurer la direction stratégique du groupe et les décisions opérationnelles relevant de chaque partenaire.
- La poursuite de la mise en place du **CONSEIL D'ORIENTATION** commun, saisi notamment du projet de Haute École du travail social. La préparation des réunions a été confiée à un groupe de pilotage composé de Pierre Gauthier, Hélène Maçon et Robert Bergougnan. Une réunion d'installation de ce Conseil avait eu lieu en octobre 2019. Une deuxième réunion, dont nous rendons compte brièvement ci-après, s'est tenue en novembre 2020.
- La constitution d'un **« CONSORTIUM RÉGIONAL »** réunissant, à l'échelle de l'Occitanie, les établissements de formation en travail social intéressés par le projet de Haute École du travail social.

Au cours de l'année écoulée, la convention de partenariat a été modifiée notamment pour tenir compte de la suppression du Directeur Général commun. À la demande de FAIRE-ESS, le Directoire prévu par la convention ne comporte, en plus des deux directeurs, que deux représentants de chacune des associations. En outre, le nom de « Comité de pilotage » a été préféré à celui de « Directoire ».

LE COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage a tenu trois réunions : le 14/12/2020 en visio-conférence (sans les deux directeurs d'association), le 8/01/2021 à Carcassonne et le 31/03/2021 en visio. Il a donné mission aux deux directeurs

de mettre en place des coopérations entre nos établissements de formation. Ceux-ci ont élaboré un état des lieux et un plan d'action qui ont été présentés et approuvés au Comité de pilotage du 31 mars.

LE CONSEIL D'ORIENTATION DU GROUPE FAIRE-ERASME

La deuxième réunion s'est tenue en visio le 16/11/2020, soigneusement préparée et menée par les pilotes, Pierre Gauthier, Hélène Maçon et Robert Bergougnan. Elle avait pour objet de formuler un avis sur la pertinence de la recherche du statut d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). Du débat très riche, on retiendra notamment l'intervention d'Emmanuel Jovelin, titulaire de la chaire de Travail Social du CNAM, sur l'état de la recherche en Travail social en France, celle de Jean-Louis Laville, titulaire de la chaire de l'Économie sociale et solidaire du CNAM, sur les coopérations possibles des établissements de formation en travail social (EFTS) avec le CNAM et la présentation de statut d'EESPIG et du cahier des charges correspondant, par Robert Bergougnan

Le Conseil d'Orientation sur la pertinence du statut EESPIG au regard des enjeux de la formation en Travail social et sur l'intérêt de mettre en place des structures de coopération régionale entre EFTS.

Cet avis a été transmis par P. Gauthier, Président du Conseil d'Orientation, au Comité de Pilotage du GROUPE FAIRE-ERASME. Il a insisté en particulier sur la nécessité d'avancer rapidement pour présenter à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle un dossier de préfiguration dans le courant du premier trimestre de l'année 2021 afin d'évaluer la faisabilité et les conditions nécessaires à la signature d'un contrat attribuant ce label EESPIG.

Le Comité de pilotage du GROUPE FAIRE-ERASME a débattu de cette question lors de ses réunions. Il a décidé d'engager les deux associations dans l'orientation proposée par le Conseil. Il a toutefois modifié le calendrier proposé : « Elles considèrent cependant que ce projet doit être présenté par un consortium régional d'EFTS et que la constitution de ce consortium nécessitera un certain temps. D'autre part, les EFTS ont besoin de temps pour se mettre au niveau des exigences formulées pour leur inscription dans l'enseignement supérieur. Elles demandent donc aux directeurs des associations d'engager au plus tôt les démarches dans ces deux directions ».

La première de ces deux directions est la mise en œuvre du Consortium régional. Sur ce point, le débat entre FAIRE et ERASME a été difficile. ERASME imaginait une démarche commune du GROUPE FAIRE-ERASME en direction des différentes EFTS d'Occitanie (ce qui paraît conforme aux conclusions du séminaire de décembre 2019 et à la convention constitutive du GROUPE), alors que FAIRE-ESS s'est déclaré partisan d'une démarche autonome. Finalement, FAIRE-ESS nous a informés par une note de sa décision de porter cette démarche en propre. C'est une décision unilatérale et non concertée : nous n'avons pu qu'en prendre acte et nous attendons le courrier d'invitation que FAIRE doit adresser à tous les partenaires régionaux.

La deuxième direction concerne la démarche d'inscription dans l'enseignement supérieur et les exigences que cela comporte.

L'INCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour écarter une mauvaise interprétation de cette question, nous n'utiliserons pas le terme d'« universitarisation », qui connote une orientation dont nous ne voulons pas : celle d'une formation académique éloignée du terrain. Nos écoles sont engagées dans une formation **professionnelle**, et il faut défendre bec et ongles ce **modèle professionnel**[1].

Avec l'accolement du grade de licence aux diplômes du travail social de niveau 6, nos EFTS préparent déjà des diplômes de niveau universitaire. Les discussions sont en cours pour accoler le grade de master au DEIS et au CAFDES. Enfin, le CNAM a l'ambition de mettre en place un doctorat en travail social.



Le principal intérêt de la recherche d'un label « enseignement supérieur » est de nous confronter à des exigences qui feront progresser nos centres de formation : la confrontation au cahier des charges qui sert à l'évaluation des candidats au label EESPIG[2] nous permettra non seulement de mesurer l'écart qui existe encore, mais nous indiquera précisément les points qu'il faudrait améliorer.

Une autre voie de progression pour nos EFTS est apparue au cours de ces investigations : celle de la candidature à un label plutôt tourné vers l'enseignement professionnel, celui de « Campus des métiers et des qualifications ». Il s'agit « de mettre en synergie tous les acteurs d'une filière économique et de l'éducation au sein d'un territoire pour apporter à ces mutations une réponse juste, adaptée, concrète et rapide. Une réponse sur toute l'échelle des diplômes pour tenir compte des besoins de l'emploi : du CAP au doctorat, en passant par le BTS, et qui intègre dans son fonctionnement les nouveaux usages métiers. Un partenariat s'est établi avec les territoires d'industrie pour soutenir, via les Campus d'excellence, la réindustrialisation des territoires ». Cette voie n'est pas exclusive de celle des EESPIG et mérite elle-aussi d'être explorée.

Sur proposition du bureau, le CA d'ÉRASME a décidé la mise en place d'un groupe de travail « enseignement supérieur », animé par Robert Bergougnan et Michel Pouget, composé des formateurs-chercheurs et de formateurs d'ERASME, de quelques universitaires proches de notre problématique et du Président du Comité d'Orientation. L'objet de ce groupe de travail est d'explorer les deux voies ci-dessus et d'en mesurer les incidences sur notre Institut en travail social.

---

[1] On peut schématiquement distinguer deux modèles de formation :

- Le **modèle académique** : il est poussé par les progrès de la connaissance, de la recherche, en amont de l'enseignement ; c'est le modèle universitaire traditionnel ;
- Le **modèle professionnel** : il est piloté par l'aval, par les besoins du terrain (de l'industrie, du commerce…) exprimés par les professionnels, qui inspirent et font évoluer la formation ; c'est le modèle traditionnel des écoles d'ingénieurs et de commerce et des diplômes « professionnels » type BTS. Avec la mise en place des DESS, puis des licences professionnelles et des masters professionnels, l'Université tente de se rapprocher de ce modèle, mais **le pouvoir des disciplines scientifiques**, qui conditionnent la carrière des enseignants-chercheurs, y est très fort et s'efforce de ramener le centre de gravité des formations vers le modèle académique.

Le modèle traditionnel de la formation des ES est clairement le modèle professionnel, avec un pilotage des contenus par des professionnels-experts, une part importante de la formation sur le terrain en compagnonnage avec des professionnels confirmés et un rôle important que ces professionnels eux-mêmes jouent comme formateurs directs. Si l'on veut maintenir ce modèle, il faut, dans les contacts avec l'Université, veiller à maintenir ces caractères, qui rapprochent le D.E.E.S. des licences professionnelles et non des licences académiques.

[2] Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a édité un référentiel qui sert à évaluer les candidats au label EESPIG.

LES PEP

En 2018 l'association ERASME rejoint le Réseau des PEP. En **complémentarité avec « Face PEP »**, structure de formation de la fédération, l'Institut de formation devrait, de par ses compétences et connaissances du territoire, devenir un partenaire privilégié des associations de la région. Le Réseau PEP c'est :

- Plus de 1400 établissements et services sur l'ensemble du territoire et 23 500 salariés
- 10 000 bénévoles
- 1 300 000 bénéficiaires enfants, adolescents et adultes.

Les PEP agissent dans les domaines de l'éducation, du handicap, du sanitaire, du social, des loisirs et du tourisme social. Le projet fédéral 2018-2022 « Agir pour une société solidaire et inclusive » vise plus particulièrement **le développement à l'échelle territoriale des synergies de compétences**, avec pour objectif le déploiement d'une offre PEP répondant aux besoins des territoires et des partenariats.

LES CEMEA

Le lien entre ERASME et les CEMEA est à la fois historique et statutaire puisqu'ils sont membres fondateurs d'ERASME et qu'ERASME en est membre associé. Cependant, les alliances évidentes exigent des points d'étapes et de réflexion pour avancer mieux ensemble. Un travail d'échanges et de développement d'opportunités est en cours cette année 2021, tant au niveau régional que national. Suite lors du prochain rapport d'activité !

3. Représentations

Nexem

La crise sanitaire fut le révélateur du combat pour une reconnaissance de notre secteur et de son apport pour **une société plus solidaire et inclusive**. ERASME a participé à la démarche sur l'attractivité des métiers de notre secteur, peu visibles, non reconnus et pourtant à forte valeur ajoutée sociétale.

UDES

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 30 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle rassemble 80% des employeurs fédérés de l'économie sociale et solidaire. Pour ceux qui ne le savent pas encore, Pascale Weiss est déléguée régionale de l'UDES en Occitanie, elle y siège au nom de son mandat à Nexem.



Délégué régional
Pascale WEISS
pweiss@udes.fr

Équipe technique
Guillaume POINSIGNON
Courriel: gpoinsignon@udes.fr

L'UDES a agi au plus près de la Région et des préfectures pour le déploiement du **plan de relance national**, en soutien aux structures. En 2020 l'UDES a également inauguré **VALOR'ESS**. Il s'agit d'une plateforme numérique qui propose un cadre pour interroger les processus d'organisation et l'impact des activités de nos structures. Le but ? mesurer et améliorer l'impact social de chaque structure adhérente ! https://www.valoress-udes.fr/

4. Obtention du label CFA



ERASME, Institut du travail social est CFA depuis 2020 avec 16 places en formation de diplôme de Moniteur éducateur et 10 en Educateur spécialisé. L'année 2020 fut une année test, le lancement officiel aura lieu en septembre 2021.

5. Les nouveaux membres d'ERASME en 2020

En 2020, 7 membres personnes physiques ou qualifiées ont intégré l'association ERASME et 2 membres personnes morales :

PERSONNES PHYSIQUES OU QUALIFIEES

- Andrès Atenza, Directeur Général de l'ANRAS
- Gérard Castells, Directeur du Pôle social le Chêne Vert de l'ANRAS
- Catherine Cousergue, Présidente du GIHP Occitanie (fondatrice de cette association de personnes en situation de handicap)
- Caroline Derambure, ex directrice du Carif-Oref, en recherche d'emploi
- Corinne Faucomprez, psychologue et consultante (auparavant représentante de personne morale)
- J.François Mitjana, retraité, ancien responsable de la formation professionnelle de la Région
- Laure Vayssettes, Directrice de la MECS Pargaminière de l'ANRAS

PERSONNES MORALES

- Maisons familiales et rurales (MFR) Occitanie, représenté par Emmanuel Sorin, Directeur Fédération Territoriale Occitanie Pyrénées Garonne
- ADES - Europe, représenté par Denis Teyssier (qui était membre du collège personnes physiques auparavant)

6. Les instances

Les Instances de l'Association ont maintenu les réunions institutionnelles prévues au calendrier :

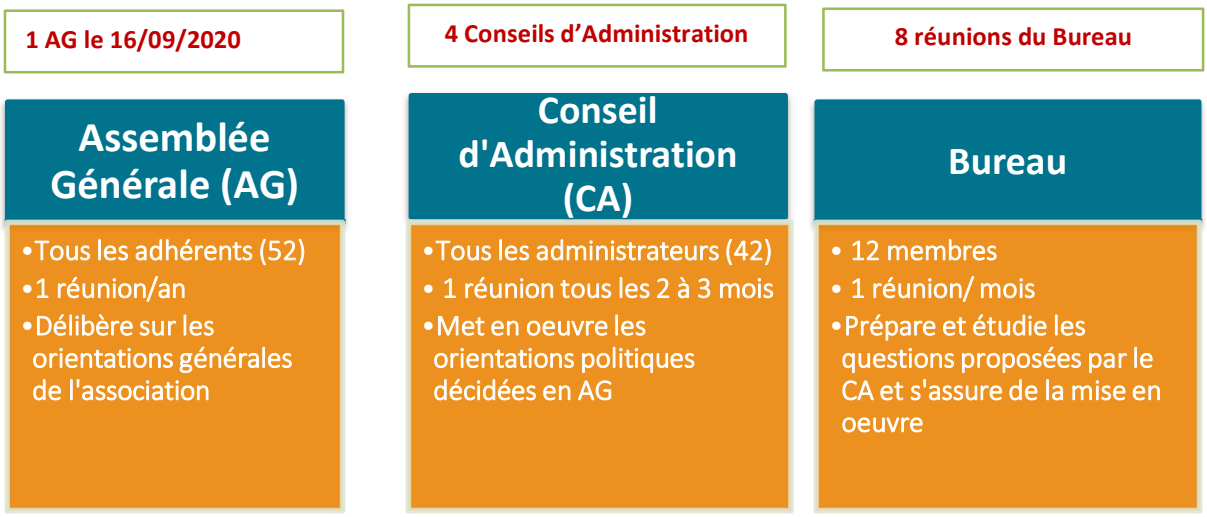

A cela s'ajoute la participation aux instances AG, CA et Bureau de FAIRE-ESS et à des groupes de travail.
Les sujets qui ont été abordés ont concerné particulièrement :

La vie associative

- Lancement du projet associatif
- Nomination de la nouvelle directrice (CA du 16/09)
- Ajustements en temps de COVID
- Préparation des réunions et des supports de travail Bureaux/CA
- Préparation du rapport moral et financier. Vote du budget et validation des comptes
- Suivi des adhérents (présents, absentéisme, renouvellement des membres, cotisations…).
- Vie et organisation des Commissions (financière, Conseil d'Orientation…)
- Relations partenariales : CEMEA, PEP, Faire-ESS, ARSEAA
- Représentations : Nexem, Udes, Unaforis…

L'Institut du travail social

- Jauges de chaque salle, masques, gel, sens de circulation, changement de jauges, distanciel total, puis partiel, demi promotions, annulation des stages, puis stages obligatoires, remobilisation des étudiants, équipement visio et formation pour les formateurs : voilà les mots clefs de 2020 !
- Réorganisation générale : nomination de Florence Fondeville à un poste élargi (formation diplômante, continue et recherche), nomination de 4 référents filières (2 ES, 2 ME), recrutement d'une nouvelle directrice en remplacement de Robert Bergougnan parti à la retraite.
- Certification de la formation de praticien en médiation canine.

7. ERASME et ses représentations

L'association est représentée par ses administrateurs dans une douzaine d'organisations du social, médico-social au niveau de la région, du national ou de l'international.

Réseaux/Fédérations

- → FAIRE-ESS
- → UNAFORIS (JF Vié siège au sein du CA pour ERASME)
- → NEXEM (Pascale Weiss est déléguée régionale)
- → UDES (Pascale Weiss, déléguée régionale y siège au nom de NEXEM)
- → CEMEA
- → EASSW (Robert Bergougnan)
- → Les PEP et l'ARPEP (Vincent Muguet)
- → URIOPPS
- → Ressources et territoires (Michel Pouget)
- → CARIF-OREF



Structures médico-sociales

- → ADES Europe (JF Vié)
- → APEAJ (P Weiss)
- → ARSEAA (JF Vié)

Conseil scientifique d'une publication

- → Le Sociographe (S.Touhami)
- → AIFRIS
- → Haut Conseil du Travail Social (F.Fondeville)
- → PRISCOM (R.Bergougnan)

CONCLUSION

Les perspectives 2021 et suivantes seront marquées par des changements dont il faut mesurer l'importance, sous la toile de fond déjà évoquée de l'épidémie et de ses conséquences.

Ainsi, le démarrage du travail sur le projet associatif animé par Andres Atenza, accompagnera heureusement l'arrivée de nouveaux membres associatifs, de nouveaux professionnels, en particulier :

- Pascale Weiss, directrice d'association a qui nous souhaitons la bienvenue
- Helene Bouchilloux, partie pour La Croix rouge à qui nous souhaitons bonne route
- Robert Bergougnan, parti pour une retraite que nous souhaitons paisible, même si son attachement à ERASME (et je tiens ici à le remercier au nom de tous de son action depuis la création de l'association) l'amènera à continuer d'une autre manière.

A la lumière de tous ces éléments, 2021 et 2022 constitueront dans la vie d'ERASME un moment décisif pour son avenir.

Solidairement votre,

Jean-François Vié
Président

RAPPORT FINANCIER

2020





RESULTAT COMPTABLE D'ERASME

Le Résultat comptable consolidé 2020 de l'Association se présente avec un déficit de -79 405 €.

Il se ventile de la façon suivante :

		2020	2019	2018	2017
ERASME	Association	-79 405	1 228	936	1 883
	Institut du Travail Social		-18 668	-24 039	-2 521
	- Activité non subventionnée	-7 270	-2 892	-6 617	-2 912
	- Activité subventionnée	-72 135	-15 776	-17 422	391

Analyse des comptes de l'Institut du travail social

LES PRODUITS

Les produits baissent de 0,5%, passant de 2.189 K€ en 2019 à 2.177 K€ en 2020.

LES CHARGES

Les charges augmentent de 2,2%, leur montant s'élevant à 2.208 K€ en 2019 et à 2.257 K€ en 2020.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Analyse exploitation (en K€)	2020	2019	Evolution 2020/2019
Total produits exploitation	**2 169 396**	**2 216 492**	-2,12%
Dont chiffres d'affaires & PIC-PACTE	687 396	625 404	9,91%
Dont subvention	1 422 207	1 513 588	-6,04%
Total charges d'exploitation	**2 245 119**	**2 231 467**	0,61%
Dont masse salariale	1 560 548	1 486 343	4,99%
Dont charges externes	568 908	644 782	-11,77%
Résultat d'exploitation	**-75 723**	**-14 975**	

La baisse du chiffre d'affaires en 2020 s'explique en grande partie par la diminution des produits de la Formation continue et de la diminution des recettes des Apprenants (pas d'oraux de sélection et moins de droits d'inscription) due au contexte « Covid ».

BILAN FINANCIER D'ERASME

Bilan en K€	2020	2019	2018
Fonds de roulement d'investissement	316	312	201
Fonds de roulement d'exploitation	169	201	204
Fonds de roulement net global	485	513	405
Besoin en fonds de roulement ou excédent d'exploitation	218	-42	304
Trésorerie	703	471	709

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous proposons que le résultat soit affecté en report à nouveau.

ERASME, Institut du travail social
134, Route d'Espagne
BP 53566
31035 Toulouse Cedex 1

info@erasme.fr
05 61 19 27 60

www.erasme.fr
www.erasme-international.eu

ERASME, Institut du travail social